

Prêt d'honneur transition

INITIATIVE LOIR-ET-CHER

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur « transition » est un financement à l'entrepreneur qui permet à l'entreprise en position de vulnérabilité, à la suite d'un incident de parcours dû à un événement fortuit ou à la conjoncture, de renforcer ses fonds propres.

Cet incident met l'entreprise dans l'obligation de réorienter ou de relancer son activité par des actions diverses qui impliquent des moyens dont elles ne disposent plus ou de manière insuffisante.

Le prêt d'honneur Transition a pour objectif de permettre à l'entreprise de retrouver des conditions saines de fonctionnement financier, de restaurer sa rentabilité et ainsi d'envisager sereinement sa réorganisation ou son développement.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif?

- Entreprises éligibles

Le siège social de l'entreprise doit être situé sur le territoire de la plateforme.

L'entreprise doit être une TPE ou une PME, selon la définition de la commission européenne, en possession d'au moins un bilan annuel.

Critères d'éligibilité

L'entreprise doit aussi être :

- à jour de ses obligations fiscales et sociales,
- ne pas être entré dans une procédure judiciaire.

Quelles sont les particularités ?

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il?

Le montant du prêt d'honneur est de 30% des besoins.

Pour quelle durée ?





Le prêt est à taux 0% sans demande de garantie personnelle, pour une durée de remboursement de 5 ans maximum (Possibilité d'un différé de 6 mois à 1 an maximum).

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur Transition sont à faire à Initiative Loir-et-Cher.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - > Situation Réglementation
 - > A jour des versements fiscaux et sociaux
 - > Situation financière saine

Organisme

INITIATIVE LOIR-ET-CHER

16 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS CEDEX Téléphone: 02 54 56 64 17 Télécopie: 02 54 74 47 06

E-mail: ilc@initiative-loir-et-cher.fr